

## **Climat : la Caisse des Dépôts accélère sa stratégie bas-carbone**

**Paris, le 28 novembre 2018** – Parce que la lutte contre les inégalités sociales et territoriales, c'est aussi agir pour le climat, la Caisse des Dépôts accélère son action au service de l'Accord de Paris en étendant ses engagements en faveur d'une transformation des territoires et des entreprises vers des modèles bas carbone et résilients aux effets du changement climatique.

Les projets issus de ses cinq métiers seront conduits au regard de cinq leviers d'action simultanés : le financement de la TEE sur les territoires, l'évaluation et la gestion du risque climatique, la décarbonation des portefeuilles, l'engagement actionnarial en faveur de l'alignement stratégique avec l'objectif 2° et la politique d'exclusion du charbon thermique.

**Bpifrance et la Banque des Territoires mobiliseront 16Mds€ de financements dédiés à la TEE d'ici 2020.**

**La Caisse des Dépôts poursuivra sa stratégie bas carbone en réduisant massivement l'exposition de ses portefeuilles de placements financiers et en tendant vers une sortie définitive du charbon.**

**Enfin, la CDC lancera au premier semestre 2019, une nouvelle enquête d'ampleur auprès des entreprises dont elle est actionnaire et, en particulier, de celles qui exercent dans les secteurs liés à la production ou à la consommation importante d'énergies fossiles. La CDC estime avoir plus d'impact à ce stade sur la transformation des entreprises et de l'économie réelle en restant engagée auprès de ces sociétés pour développer un dialogue actionnarial exigeant et incitatif.**

Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts déclare : *« Le rapport récent du GIEC rappelle l'urgence d'intervenir pour contenir le réchauffement climatique. Les institutions financières doivent prendre leurs responsabilités et aider les entreprises à développer une activité compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris. La Caisse des Dépôts leur fournira un soutien et un cadre opérationnel via la méthodologie ACT de l'Ademe.*

*Notre Institution, précurseure en tant qu'établissement financier sur le sujet de la finance climat et par ailleurs premier gestionnaire d'actifs publics de la Place, doit être exemplaire.*

*L'offre dédiée que construit la Banque des Territoires sera un levier majeur pour accélérer le développement de projets TEE de tous les territoires, des métropoles mondialisées jusqu'aux espaces ruraux. La maîtrise de l'extension urbaine matérialisée par l'artificialisation des terres agricoles et forestières est un bon exemple illustrant ce défi ».*

### **Financement de la TEE : déploiement massif de Bpifrance et de la Banque des Territoires**

Sous forme de prêts et d'investissements en fonds propres, la Banque des Territoires et Bpifrance mobiliseront 16Mds€ d'ici 2020 pour soutenir les projets ayant un impact positif sur le climat. Cela représente 22% du total de leurs engagements de prêts consolidés sur la période. A cet égard, la part de la collecte du Livret de Développement Durable et Solidaire qui est centralisée pour 59% au fonds d'épargne de la Caisse des Dépôts est entièrement affectée depuis fin 2017 au financement de ces projets.

La Banque des Territoires, lancée au mois de mai dernier, s'engage tout particulièrement pour accompagner les territoires dans une transition juste et inclusive. Cela se traduira très concrètement dans l'offre d'accompagnement dédié au service de ses clients soucieux de la biodiversité et de l'adaptation contre le changement climatique

En outre, la Caisse des Dépôts, qui a lancé sa première obligation verte en 2017 poursuit sa politique de financement obligataire responsable à travers l'émission en 2019 d'un « sustainability bond » auquel seront adossés des actifs réels à dimension sociale et à forte performance en faveur du climat.

### **Charbon thermique : la Caisse des Dépôts sur la voie du désengagement total**

L'Institution mettra en place dès 2019 une politique d'exclusion plus drastique. Elle n'investira plus - en direct ou via des fonds - dans les entreprises dont l'exposition de l'activité au charbon dépasse 10% du chiffre d'affaires. La mise en œuvre de cet engagement, dont l'information sera rendue systématiquement disponible dans le cadre de nos rapports, sera toujours certifiée par les commissaires aux comptes.

### **Décarbonation des portefeuilles de placements financiers : des objectifs dépassés**

Depuis 2014, l'empreinte carbone du portefeuille d'actions cotées de la Caisse des Dépôts a été réduit de 37% et celle des obligations d'entreprises de 54%. Concernant l'immobilier de placement, la cible - diminution de 38% de la consommation énergétique d'ici 2030 - a déjà été atteinte à hauteur de 50%. La Caisse des Dépôts poursuivra activement ses efforts de réduction sur l'ensemble de ses portefeuilles de placements financiers qui s'élèvent à 150Mds€.

Les réponses apportées aux enjeux du réchauffement climatique doivent se construire avec les entreprises du portefeuille dans le cadre d'une relation faite d'exigence et de transparence.

Ce dialogue approfondi, conduit tout au long de l'année par les gérants, sera alimenté par les résultats de la grande enquête que la Caisse des Dépôts lancera en 2019, ciblant plus particulièrement les entreprises les plus sensibles aux enjeux de transition. Les décisions de gestion et la définition des positions de la Caisse des Dépôts au sein de leurs instances de gouvernance s'appuieront sur les résultats de l'enquête dont la synthèse des enseignements sera rendue publique.

---

#### **A propos du groupe Caisse des Dépôts**

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les retraites et la formation professionnelle, les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

<http://www.caissedesdepots.fr>

#### **Contacts presse :**

##### **Caisse des Dépôts**

Groupe Caisse des Dépôts – Service presse : 01 58 50 40 00

 [@CaissedesDepots](https://twitter.com/CaissedesDepots)

---